

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Nermishka Desrosiers](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6fca6c53ead7650d5c239eb4>

Date d'obtention : 2023-11-28 13:14:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto c'est qu'on doit accompagner l'adolescent en remplissant la grille. Ce protocole permet de réduire l'intervention de 4 jours. Cette méthode permet de réduire la diffusion des images rapidement puisqu'on saisit le téléphone rapidement. Le partenariat entre les intervenants scolaires, la police et le DPCP est très importante.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me guider lors des futures interventions. Cela va me permettre d'être plus empathique lors de ces situations. De plus, la trousse est un outil complet donc ça va me rassurer . Ainsi, je pense que cette formation va me permettre d'intervenir adéquatement auprès des élèves.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois me montrer à l'écoute, ouverte. Je ne dois pas regarder les images dans le téléphone. Je dois vérifier si c'est un acte impulsif ou un acte malveillant.